

**Devis de la formation**

COORDINATEUR DE PROJET DE LA SOLIDARITE INTERNATIONALE SESSION 2

**Dates de réalisation des modules**

Du 24 mai 2019 au 20 décembre 2019

**Durée totale en heures des modules choisis**

800 heures de formation

Temps plein : plus de 30 heures hebdomadaires

**Type de validation**

Titre RNCP certifié au niveau 1

Contact **Malika HETTIRI**Tél **04 72 89 74 76**Mail **m.hettiri@institutbioforce.fr**Fax **04 78 70 27 12**

Nom et prénom :

Rue :

Code Postal et Ville :

Pays :

Vénissieux le

**DEVIS N°: CPSI3 PROFIL PARCOURS INITIAL**

DESIGNATION	Coût horaire (€)	Nombre d'heures	MONTANT
Frais de formation / Coût pédagogique (Heures de présence avec émargement)	11,875	800	9 500,00 €
Suivi période d'apprentissage en situation professionnelle (Hors présentiel)*	Forfait		950,00 €
Frais de sélection	Forfait		60,00 €
Frais d'inscription	Forfait		200,00 €
			<b>10 710,00 €</b>

**PLANIFICATION PREVISIONNELLE DES MODULES DE LA FORMATION :  
COORDINATEUR DE PROJET DE LA SOLIDARITE INTERNATIONALE SESSION 2**

RECAPITULATIF DE L'ENSEMBLE DES MODULES DE FORMATION	DUREE (h)
Environnement de la Solidarité Internationale	70
Méthodologie de projet	105
Bailleurs de Fonds	49
Environnement logistique et sécurité	52
Management des ressources humaines	105
Gestion administrative juridique et financière	56
Applications terrain (AT & ATT)	63
Informatique	21
Prépa Anglais TOEIC	14
Compétences Transversales (Anglais, Informatique)	42
Parcours et métiers	51
Dossier Métier	14
Immersion (rentrée officielle et administrative, stage d'immersion, etc.)	45
Partenariat et renforcement des capacités locales	28
Application Pratique de Solidarité Locale (APSL)	82
<b>TOTAL</b>	<b>800</b>

**\* Ces frais comprennent :**

- L'appui à l'identification et le suivi de la période d'application professionnelle (mission humanitaire au sein des ONG) qui fait suite à la formation présentielle à l'Institut Bioforce. Le stagiaire sera suivi sur une durée maximum de 18 mois afin de lui permettre de réaliser 6 mois de mission nécessaires à l'obtention du Titre professionnel.

- L'animation du réseau des diplômés.

N° d'existence à la formation continue : 826 902 328 69

N° d'identification Etablissement d'Enseignement Privé : 069 40 90 W

N° SIRET: 34040220500033

Code APE : 8559A

L'Institut Bioforce est une association loi 1901 non assujettie à la TVA

	BANQUE	AGENCE	N° COMPTE	CLE
LCL	30002	01958	0000060118 E	25
BIC / SWIFT	CRLYFRPP			
IBAN	FR46 3000 2019 5800 0006 0118 E25			

PARTIE A REMPLIR PAR LE CANDIDAT	PARTIE A REMPLIR PAR LE PAYEUR SI DIFFERENT DU CANDIDAT	
Validant ainsi son engagement à suivre la formation sus mentionnée sous réserve de validation de la candidature par l'Institut Bioforce Sans déclaration qu'un organisme tiers sera le payeur, le candidat déclare être le payeur de sa formation.	NOM ET ADRESSE de l'organisme PAYEUR ..... ..... .....	PERSONNE contact suivant ce dossier au sein de cet Organisme Nom : ..... Fonction : ..... Email : ..... Tél. : .....
<u>Signature</u> du devis par le CANDIDAT avec la Mention " <b>BON POUR ACCORD</b> " : Date ..... / ..... / .....	<u>Signature</u> du devis par l'ORGANISME PAYEUR avec le <u>Cachet</u> et la Mention " <b>BON POUR ACCORD</b> " : Date ..... / ..... / .....	